

L'ASCO, depuis le 31 mai 2001 jusqu'à aujourd'hui :

L'ASCO est née le 31 mai 2001 avec la FAS (la Fédération des professionnels des arts de la scène).

Il n'y avait aucune association représentant les comédiens à la FAS. Certains ont pensé qu'il était utile de combler ce manque afin de mieux représenter les comédiens dans une fédération qui se construisait et dans un paysage culturel en mouvance.

Le 28 juin 2001, lors d'une première assemblée générale qui rassemblait 158 votes positifs et 208 participants, il a été décidé de constituer la future « **Association de comédiens** »: ASCO

« L'association de comédiens » se définit *comme étant la plus ouverte possible, a-syndicale et apolitique, regroupant des comédiennes et des comédiens professionnels, de toutes tendances et générations confondues en Belgique francophone. Elle intervient comme organe représentatif des comédiens et à cet effet, elle stimule la concertation entre ses membres et vers l'extérieur. Elle représente ou peut représenter ses membres face aux institutions gouvernementales existantes ou à créer et face aux institutions culturelles, sociales ou autres, existantes ou à créer.*

Quelques dates clés de l'ASCO :

- **Le 28/06/2001** au théâtre Marni : Assemblée Générale : 208 participants. 92 personnes ont voté directement 66 procurations ont été déposées pour approuver la création de la future association de comédiens.
- **Le 10/12/01** au théâtre Varia : Assemblée Générale : 50 participants. Bilan de la situation. Explication, point par point des différents dossiers abordés à la FAS, etc.
- **Le 7/01/02** au théâtre Marni : Assemblée Générale : 110 participants. Confirmation des mandats des délégués et élections de nouveaux délégués.
- **En février 2002**, nous siégeons à l'AG ainsi qu'au bureau de programmation du théâtre des Doms à Avignon.
- **En février 2002**, Henry Ingberg nous propose de rejoindre le Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel à la CFWB.
- **En avril 2003**, Philippe Reynaert nous propose de siéger au Collège Cinéma du CA de Wallimage.
- **En juin 2003**, Luc Jabon nous propose de siéger au CA de Pro spère avec l'Union des Artistes.
- **Le 9 mars 2004** : Deux délégués ASCO se présentent à l'Union des Artistes pour un poste à pourvoir comme administrateur, J.M Vovk et P. Dherte. Ce dernier est élu à l'AG de l'Union des Artistes avec 133 voix. Il a été mandaté par celle-ci pour développer un point précis de ses statuts, à savoir : "**assurer la défense morale de la profession de ses membres**" (comédiens) et représenter ceux-ci avec les missions suivantes : *intervenir comme organe représentatif des comédiens et à cet effet, stimuler la concertation entre ses membres et vers l'extérieur. Représenter ses membres face aux institutions gouvernementales existantes ou à créer et face aux institutions culturelles, sociales ou autres, existantes ou à créer.*

L'ASCO est maintenant « l'Association des Comédiens » de l'Union des Artistes qui comme on le sait ne se compose pas uniquement d'adhérents comédiens mais également

d'autres travailleurs du spectacle.

L'ASCO veillera donc dorénavant à défendre les intérêts des comédiens unionistes mais également de tous les autres.

Cela implique concrètement que tout comédien membre de l'Union des Artistes est « par défaut » membre de l'ASCO. Cela implique également que pour être membre de l'ASCO, il faut avant tout devenir membre de l'Union des Artistes.

L'administrateur délégué ASCO est éligible par le conseil d'administration de l'Union des Artistes.

Pourquoi l'ASCO a-t-elle souhaité s'unir à l'Union des Artistes ? :

- Une certaine crédibilité nous avait été accordée par la CFWB, par d'autres fédérations ou associations.

- Le temps de l'euphorie du 31 mai et la mobilisation en nombre s'épuisant peu à peu, nos délégués actifs se comptaient alors au nombre de 3 ! Nous avions pourtant un travail et une activité de plus en plus importants.

- L'ASCO siégeait déjà dans plusieurs organes représentatifs du secteur mais également avec l'Union des Artistes à la fédération Pro Spère.

- Il nous a semblé utile et profitable pour chacun de rassembler l'action de l'ASCO à celle de l'Union des Artistes.

- Il nous semblait inutile et complexe de constituer une nouvelle *a.s.b.l.* ASCO (sans moyens financiers et avec la difficulté de faire adhérer des comédiens qui pour la plupart d'entre eux cotisaient déjà pour un Syndicat ou pour l'Union des Artistes en question !).

Pour rappel, l'Union des Artistes comprend parmi ses membres (550) une majorité de comédiens mais également d'autres catégories de travailleurs du spectacle (techniciens, scénographes, chanteurs lyriques, etc.). L'Union des Artistes est une Asbl. reconnue pour son action philanthropique mais dont le pôle d'engagement professionnel semblait être à renforcer.

Les délégués unionistes de l'ASCO sont actuellement : Jean-Gilles Lowies, Jean-Michel Vovk, Gaetan Wenders, Pierre Dherte (coordinateur) et Jacques Monseu (vice président de l'Union des Artistes).

Les comédiens qui n'étaient pratiquement pas représentés nul part. le sont aujourd'hui dans plusieurs endroits décisionnels ou de concertation comme :

- **Le Comité de Concertation du Centre de l'audiovisuel et du Cinéma (CFWB)**
- **La Fédération FAS**
- **La Fédération Pro Spère (administrateur au CA)**
- **Wallimage (administrateur au Collège Cinéma)**
- **Le Théâtre des Doms (administrateur AG et bureau de programmation)**